

HOUSE OF COMMONS

Tuesday, May 3, 1870

The Speaker took the chair at three o'clock.

PETITIONS

Petitions were presented from Montreal in favour of protection of native industries, and from Toronto against the proposed coal duty.

STOPPAGE OF PUBLIC BUSINESS

On the Orders of the Day being called—

Hon. Sir John A. Macdonald said that owing to a number of circumstances which had arisen, the Government wished to meet in Council that night, and he should ask the House to adjourn after recess.

THE NORTH-WEST BILL

Mr. Mackenzie said that the session of the House was protracted, owing to the want of deliberate preparation of the Government measures. Days and weeks had been totally lost in consequence of the utter want of preparation for the business of the country. The principal Bill now before the House was not distributed. He should like to know if the Government intended to remodel it after the debate last night.

Hon. Sir John A. Macdonald said the Bill had been hurried. Every source of information had been availed of by the Government, including the delegates appointed by the people.

Mr. Mackenzie—No!

Hon. Sir John A. Macdonald said they were!

Hon. Mr. McDougall—They were appointed by Riel and his gang.

Hon. Sir John A. Macdonald—Of course, if the hon. gentleman wishes to lose that country he will pursue this course.

Hon. Mr. McDougall—We shall not lose it, if you do your duty.

Hon. Sir John A. Macdonald—I do mine as well as you did yours where you were.

Hon. Mr. McDougall—You have not up to the present time, according to public opinion.

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 3 mai 1870

L'Orateur ouvre la séance à trois heures.

PÉTITIONS

Dans les pétitions présentées, Montréal demande la protection des industries canadiennes et Toronto s'élève contre la taxe proposée sur le charbon.

SUSPENSION DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Au moment d'aborder l'ordre du jour—

L'honorable sir John A. Macdonald dit qu'en raison d'un certain nombre de circonstances récentes, le Gouvernement souhaitait se réunir ce soir même en Conseil des ministres, et qu'il demande en conséquence à la Chambre de s'ajourner après la reprise de la séance.

PROJET DE LOI DU NORD-OUEST

M. Mackenzie dit que la session de la Chambre se prolongeait en raison du manque absolu de préparation des mesures gouvernementales. Des jours et des semaines ont été perdus à cause du manque de préparation concernant les affaires du pays. Le principal projet de loi actuellement présenté devant la Chambre n'est pas distribué. Il aimerait savoir si le Gouvernement comptait procéder à sa refonte après le débat de la veille.

L'honorable sir John A. Macdonald dit que le projet de loi avait été préparé de façon hâtive. Le Gouvernement a tiré parti de toutes les sources d'information, y compris des délégués nommés par le peuple.

M. Mackenzie—Non!

L'honorable sir John A. Macdonald dit qu'ils le sont!

L'honorable M. McDougall—Ils ont été nommés par Riel et sa bande.

L'honorable sir John A. Macdonald—Mais oui, si l'honorable collègue désire perdre ce Territoire, qu'il continue ces propos.

L'honorable M. McDougall—Nous ne le perdrons pas si vous faites votre devoir.

L'honorable sir John A. Macdonald—Je fais le mien aussi bien que vous avez fait le vôtre là où vous étiez.

L'honorable M. McDougall—Vous ne l'avez pas fait jusqu'à présent, s'il faut en croire l'opinion publique.

Hon. Sir John A. Macdonald repeated that the delegates were representatives of the people, elected by a Council of the inhabitants. The Government had sent up Commissioners, amongst whom was the Rev. Father Thibault, who had laboured there for years, and then they asked Mr. Donald Smith, who was a Hudson's Bay Company officer, also to proceed to the Red River Territory. They did so because Lord Granville had assured them that the Hudson's Bay Company officials would exert themselves to maintain the authority of Her Majesty. The Government thought that Mr. Smith would not have any difficulty in obtaining entrance into the country, and would obtain admittance when no other party would be admitted. He endeavoured to produce a calmer feeling, and obtained the election of a convention, which chose Judge Black, Father Ritchot and A. Scott to act as delegates. This Convention was called by the representatives of the Government. Those three men, then, had come, and the Government had heard them as representatives of the people. The elective Council was conducted with regularity, and these men were held to be in some primitive way representatives of the people. Until those gentlemen came to Ottawa, and until the Government heard in what way the Government of Canada was distasteful to them, it was out of the question to prepare a Bill for the government of the Territory. It had been no easy matter to discuss every question that came up. The difficulty in settling matters by compromise was in small matters, not in large ones, because they were particularly affected by them. He asked whether a Constitution could be prepared in a day or two. He would assert that they had arrived at a satisfactory conclusion. He believed the Government, by having a few hours' consideration, would be able to bring down the Bill in perfect form. He appealed to the member for Lambton to aid them and not attack the Government.

Mr. Mackenzie said, with regard to the last appeal, he had never, while he had held a seat in that House, made any speech or given any vote merely with a view to embarrass the Government, not for the purpose even of building up his party. Under the circumstances he might claim to have his views considered in such a measure as that one, (hear). The hon. gentleman had told them that he would not receive the delegates.

[Hon. Mr. McDougall—L'hon. M. McDougall.]

L'honorable sir John A. Macdonald répète que les délégués représentaient vraiment la population, qu'ils ont été élus par un Conseil d'habitants. Le Gouvernement y avait envoyé des commissaires, dont le révérend père Thibault qui s'était dépensé parmi eux pendant des années, puis on avait demandé à M. Donald Smith, qui était un agent de la Compagnie de la baie d'Hudson, de se rendre également dans le Territoire de la Rivière Rouge. Ils s'y sont résolus parce que lord Granville leur avait affirmé que les représentants de la Compagnie de la baie d'Hudson s'efforceraient de faire respecter l'autorité de Sa Majesté. Le Gouvernement a pensé que M. Smith n'éprouverait aucune difficulté à entrer dans le pays et qu'il obtiendrait son admission, alors que personne d'autre que lui ne l'aurait obtenue. Il s'était fixé pour tâche de calmer les esprits, et il a réussi à faire élire une Convention qui a choisi comme délégués le juge Black, le père Ritchot et A. Scott. Cette Convention a été convoquée par les représentants du Gouvernement. Ces trois hommes sont alors venus, et le Gouvernement les a écoutés en tant que représentants du peuple. Les travaux du Conseil élu se sont déroulés régulièrement, et nous avons considéré que ces hommes étaient, en quelque sorte, et de façon quelque peu rudimentaire, des représentants du peuple. Jusqu'à ce que ces messieurs arrivent à Ottawa, et jusqu'à ce que le Gouvernement apprenne d'eux ce qui motivait leur animosité à l'égard du Gouvernement du Canada, il était hors de question de préparer un projet de loi pour le Gouvernement du Territoire. Ce n'avait pas été une mince tâche de débattre chaque question qui se présentait. Pour parvenir à un compromis, la difficulté était de s'entendre non sur les grands problèmes mais sur les petits, car c'étaient ceux-ci qui les touchaient particulièrement. Il demande s'il est possible d'élaborer une constitution en un ou deux jours. Il ose prétendre qu'ils sont parvenus à un résultat satisfaisant. Il pense qu'en disposant de quelques heures de réflexion, le Gouvernement pourra présenter le projet de loi sous une forme parfaite. Il s'adresse au député de Lambton pour solliciter son aide et lui demander de ne pas attaquer le Gouvernement.

M. Mackenzie dit, en réponse à cette dernière demande, qu'il n'a jamais, depuis qu'il occupe un siège dans cette Chambre, prononcé aucun discours ou émis aucun vote dans le but de gêner le Gouvernement, ni même dans l'intention d'accroître le prestige de son parti. Compte tenu des circonstances, il se sent autorisé à réclamer que ce soit à cette lumière que l'on juge de ses opinions. (Bravo!) Leur honorable collègue leur avait dit qu'il ne recevrait pas les délégués.

Hon. Sir John A. Macdonald—No! no! Directly the reverse. (Cries of "Yes" and "No.")

Mr. Mackenzie—Yes. The hon. gentleman's words go to the country. If my memory serves me right, he said so to others and personally to myself. I am positively sure he said so. He had said to-day that they were the delegates of the people. But he (Mr. Mackenzie) gave to that assertion an emphatic "No!" (Hear.) He read from Dr. Lynch's memorial, to this effect:—"I have also the honour of stating for the information of Your Excellency that a meeting was convened of the representatives from all the parishes, at the request of Mr. Donald A. Smith, Special Commissioner from Canada. This meeting, or Council, was held in the Court House, within the stockade and adjoining the Fort. Riel had a large armed force under his direct control; armed guards surrounded the building in which the meeting was held, and were stationed at the door of the chamber; guards held the gate of the stockade, some left of the loyal people and their leaders were huddled together in small rooms within the Fort, and within 200 yards of the Council Chamber; a reign of terror existed; freedom of speech was prohibited; and, with his armed force, Riel threatened daily the delegates, both French and English, who attempted to express any opposition to his demands or vote contrary to his wishes. Some he frightened away; and one Geo. Klyne, a French half-breed representative, was forcibly expelled for expressing loyal sentiments and refusing to vote according to Riel's orders." He (Mr. Mackenzie) was not willing that they should be recognized as the representatives of the people, nor in any sense considered with more favour than the loyal men who had suffered from their (the delegates') rebellion. He was willing to hear every one from that Territory—but what was the loyalty of the Premier? He had often lectured the Opposition in the absence of argument, on their want of loyalty, but he (Mr. Mackenzie) would not sit in that House without raising his indignant protest against the reception of those men nominated by Riel as delegates. He would leave the Government to do as they liked with their satellites who had defined the bounds of the Province so as to effectually exclude the local settlement of Portage la Prairie. He had shown consideration for the Government, and was not prepared to take any extreme views or perpetrate any injustice on any portion of the people, but he was not prepared to see those men received as delegates representing the people over whom they had tyrannized because of their loyalty, while the representatives of the truly loyal settlers who had remained true to their alle-

L'honorable sir John A. Macdonald—Non! non! Exactement le contraire. (Exclamations disant, «Oui!» et «Non!»)

M. Mackenzie—Si. Les paroles de mon honorable collègue sont entendues dans le pays. Si ma mémoire est fidèle, c'est ce qu'il a dit à d'autres et à moi, personnellement. Je suis absolument sûr qu'il a tenu ces propos. Aujourd'hui, il a prétendu que c'étaient les délégués du peuple. Mais il (M. Mackenzie) oppose à cette assertion un «non» énergique. (Bravo!) Il lit à cet effet un extrait du mémoire du Dr Lynch:—«J'ai également l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que l'on a convoqué une réunion des représentants de toutes les paroisses, à la demande de M. Donald A. Smith, commissaire spécial du Canada. Cette réunion ou Conseil a eu lieu au Tribunal, à l'intérieur de l'enceinte et tout contre le Fort. Des forces armées imposantes s'y trouvaient sous le commandement personnel de Riel; des gardes armés entouraient l'édifice dans lequel se tenait la réunion, et étaient postés à la porte de la salle; des gardes étaient en faction à l'entrée de l'enceinte, ce qui restait d'hommes loyaux et de leurs chefs s'entassait dans de petites pièces à l'intérieur du Fort, à moins de 200 verges de la salle du Conseil; il régnait un régime de terreur; la liberté de parole était interdite; et, à la tête de ces forces armées, Riel menaçait chaque jour les délégués, tant français qu'anglais, qui tentaient tant soit peu de s'opposer à ses exigences ou de voter contrairement à ses vœux. Certains, cédant à la peur, s'enfuirent; et un certain Geo. Klyne, qui était un délégué français métissé, a été expulsé de force pour avoir fait montre de sentiments loyalistes et refusé de voter selon les ordres de Riel.» Il (M. Mackenzie) s'oppose à ce qu'on leur reconnaisse la qualité de représentants du peuple, ni qu'on leur accorde d'aucune façon plus de considération qu'aux hommes loyaux qui ont eu à souffrir de la rébellion de ces mêmes délégués. Il accepte d'entendre tous ceux qui viennent de ce Territoire—mais de quelle sorte est le loyalisme du premier ministre? Celui-ci a souvent pris à partie l'Opposition, sans aucune raison, sur son manque de loyalisme, mais il (M. Mackenzie) ne siègera pas dans cette Chambre sans élever une protestation indignée contre le fait d'accueillir ces hommes qui tiennent de Riel leur nomination de délégués. Il laissera le Gouvernement libre de traiter comme bon lui semble ces suiveurs qui ont arrêté les frontières de la province de façon à en exclure sûrement la colonie locale de Portage la Prairie. Il a traité le Gouvernement avec égard, et il n'a pas l'intention d'adopter une attitude outrancière ni de faire subir aucune injustice à aucune couche de la population, mais il ne peut se résoudre à voir

giance throughout, were treated as outcasts and bastards, no attention being paid to their representations, (hear).

Sir John A. Macdonald reiterated that his language had been misrepresented. The Government were endeavouring to restore peace and order; and they would do right if they were not subject to these attacks. He did not wish to provoke further discussion until the Bill was presented to the House for its consideration.

Mr. Bellerose said that he was ready to believe Dr. Lynch was a truthful man, until he found a great falsehood in his letter. He stated that Father Ritchot was present at the murder of Scott, when it had been sworn that he was not there at the Court.

Mr. Whitehead said he had known Dr. Lynch for years, and he was an honourable and truthful man, (hear).

Hon. Mr. McDougall said he knew something of the matter, and would say in confirmation of the statement of Dr. Lynch and other parties, that Father Ritchot was one of the strongest supporters and principal advisers of Riel, and the evidence produced in the Police Court in Canada not being sufficient to convict him was no proof that he was not guilty of the charge. Ritchot had described Riel as an Angel sent from Heaven to free the Country. (Shame.) He had read in the newspapers that the Minister of Militia had been seen walking arm in arm with Ritchot, whose hands were red with blood of a loyal Canadian. (Cheers.) Such an act was a disgrace to the country, and the hon. gentleman ought to have consulted the dignity and propriety of the station which he occupied, (hear, hear).

Hon. Sir George-É. Cartier said he had no ill feeling against the hon. member who had felt disappointed, for that disappointment was shared by the whole Government. But he did not think that the hon. gentleman would resort in debate to the use of an article from a newspaper. As to what he did in his own private house, and outside it, he was ready to confess he had had the company of the delegates at his house, and he would not level himself to the hon. gentleman. He would not say anything about him, but would leave the matter to the House and the public.

[Mr. Mackenzie—M. Mackenzie.]

ces hommes reçus en tant que délégués représentant les gens qu'ils ont précisément tyrannisés en raison de leur loyalisme, alors que les représentants des colons vraiment loyaux, dont la fidélité ne s'est jamais démentie, sont traités comme des proscrits et des misérables sans que l'on daigne écouter leurs plaintes. (Bravo!)

L'honorable sir John A. Macdonald répète que ses paroles ont été mal interprétées, que le Gouvernement s'efforçait de restaurer la paix et l'ordre; et il y parviendrait s'il ne faisait pas l'objet de ces attaques. Il souhaite, quant à lui, ne plus alimenter le débat jusqu'à ce que le projet de loi soit soumis à l'examen de la Chambre.

M. Bellerose dit qu'il s'était montré prêt à croire en l'honnêteté du Dr Lynch jusqu'à ce qu'il ait découvert une grande fausseté dans sa lettre. Il affirme que le père Ritchot était présent au meurtre de Scott, alors qu'il a été affirmé sous serment devant la Cour qu'il n'y était pas.

M. Whitehead dit qu'il connaissait Dr Lynch depuis des années, et qu'il le tenait pour un homme honorable et digne de foi. (Bravo!)

L'honorable M. McDougall dit qu'il connaissait quelques détails sur la question, et qu'il pouvait dire à l'appui de la déclaration du Dr Lynch et des autres parties, que le père Ritchot est l'un des plus chauds partisans et l'un des principaux conseillers de Riel, et que si les témoignages produits devant le tribunal de simple police du Canada ne suffisaient pas à l'inculper, cela ne prouvait pas pour autant qu'il était innocent des accusations qui pesaient sur lui. Ritchot a décrit Riel comme un ange envoyé du ciel pour libérer le pays. (Huées.) Il a lu dans les journaux que l'on a vu le ministre de la Milice marcher bras dessus, bras dessous avec Ritchot, dont les mains étaient rouges du sang d'un Canadien loyal. (Acclamations.) Une telle action est une honte pour le pays et son honorable collègue aurait dû témoigner de la dignité et du sens des convenances qui siéent à la charge qu'il occupe. (Bravo! Bravo!)

L'honorable sir George-É. Cartier dit qu'il n'éprouvait aucun ressentiment à l'égard de l'honorable député qui s'est senti déçu, car cette déception est partagée par tout le Gouvernement. Il n'aurait pour tant pas cru que son honorable collègue aurait recours dans ce débat à un article de journal qui s'en prenait à des actes relevant de sa vie privée, que ce soit dans sa propre maison ou à l'extérieur. Il est prêt à admettre qu'il a reçu les délégués chez lui, mais il refuse de s'abaisser au niveau de son honorable collègue. Il ne dira rien à son sujet, il s'en

Hon. Mr. Howe asked if it was dishonourable to treat with those people, when His Excellency the Lieutenant Governor when at Pembina, had written a sneaking, cowardly, and infamous letter, asking Riel to meet him on the sly. (Great excitement.)

Mr. Bowell—Had he then committed a murder; that alters the question. (Loud cheers.)

Hon. Mr. McDougall said he would give to the hon. gentleman the answer that he deserved. His answer was that he knew that in the Government of Canada there was a traitor to the British Crown, (great excitement), a man with whom he was obliged to hold official correspondence, who had done all that he could to destroy the character and authority of the Canadian Government in that country; and in order to guard against the attacks of the hon. gentleman, he thought it his duty to give an invitation to the leader of the rebels to hold a conference with him as to the cause of the disturbance, so that it might be in his power to say that he had exhausted every expedient within his reach. (Hear, hear.) He knew the reception that he would meet with from the hon. gentleman, and he called the attention of the House and country to the fact that the hon. gentleman had sneered at every loyal representative of Canada in that Country. (Hear, hear.) By doing so he had shown where his sympathies were, to the extent of his small power. He encouraged treason and was now ready, it would seem, to maintain and to sustain rebel authority in that country, (cheers.)

The subject then dropped.

SUPPLEMENTARY ESTIMATES

In reply to **Hon. Mr. Holton**,

Hon. Sir Francis Hincks said the Supplementary Estimates would probably be brought down tomorrow.

MESSAGE FROM THE GOVERNOR GENERAL—SUPERANNUATION

A Message was received from the Governor General respecting the Bill intituled: "An Act for better ensuring the efficiency of the Civil Service of Canada, by providing for the superannuation of persons employed therein, in certain cases".

Hon. Sir Francis Hincks moved the House into Committee on the Resolutions.

remet, en l'occurrence, au jugement de la Chambre et du public.

L'honorable M. Howe demande s'il était déshonorant de pactiser avec ces gens, quand Son Excellence le lieutenant-gouverneur, alors à Pembina, a envoyé à Riel une lettre servile, lâche et avilissante pour lui proposer de le rencontrer en secret. (Grande agitation.)

M. Bowell—S'il avait alors commis un meurtre, cela modifierait le problème. (Acclamations bruyantes.)

L'honorable M. McDougall dit qu'il va faire à son honorable collègue la réponse qu'il mérite. Sa réponse est qu'il connaît l'existence, au sein du Gouvernement du Canada, d'un traître à la Couronne britannique. (Grande agitation.) Un homme avec qui il devait échanger une correspondance officielle, qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour détruire la réputation et l'autorité du Gouvernement canadien dans ce pays; et c'est pour déjouer les attaques de leur honorable collègue qu'il a cru de son devoir d'inviter le chef des rebelles à conférer avec lui pour déterminer la cause du soulèvement, de façon à pouvoir affirmer à bon droit qu'il avait épuisé tous les moyens dont il disposait. (Bravo! Bravo!) Il se doutait de l'accueil réservé à ses efforts par l'honorable collègue, et il attire l'attention de la Chambre et du pays sur le fait que l'honorable collègue a tenté de dénigrer chaque loyal représentant du Canada dans ce pays. (Bravo! Bravo!) Ce faisant, il a montré où allait sa sympathie, dans la mesure de ses faibles moyens. Il a encouragé la trahison et il est maintenant prêt, semble-t-il, à maintenir et à soutenir l'autorité rebelle en ce pays. (Acclamations.)

Ceci marqua la fin de la discussion.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES

En réponse à l'honorable **M. Holton**,

L'honorable sir Francis Hincks dit que le budget supplémentaire des dépenses sera probablement présenté à la Chambre demain.

MESSAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUR LA PENSION DE RETRAITE

Un Message nous est parvenu du Gouverneur général concernant le projet de loi intitulé: «Acte pour mieux assurer l'efficacité du Service Civil du Canada, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées».

L'honorable sir Francis Hincks propose que le Comité soit appelé à discuter des résolutions.